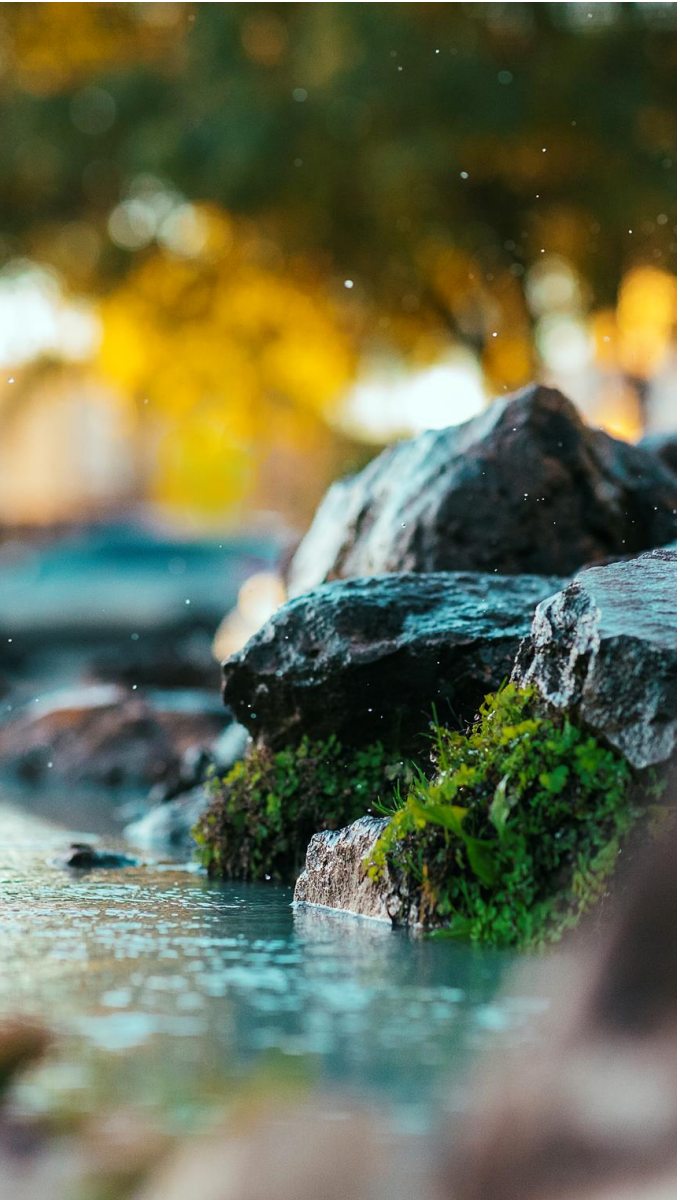

Année 2023

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Service Assainissement Collectif

www.rhone-ventoux.fr

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Sommaire

Préambule	3	**4. Préserver et investir pour un service durable**	**24**
1. Gérer un service public d'assainissement collectif	**4**	Le curage des réseaux	25
Des enjeux majeurs	5	La traque des eaux claires parasites	26
Les chiffres clés	6	Les investissements	27
Quelques faits marquants	7	Les principales réalisations 2023	28
Le périmètre	8	Les principaux projets de 2024	30
Caractéristiques du service	9	**5. Assurer un service de qualité au coût le plus juste**	**32**
Les missions	10	Les volumes facturés	33
Les déversements d'industriels	11	Le prix de l'eau	34
2. Maintenir un patrimoine performant	**12**	La facture type 120 m3	35
Les réseaux de collecte	13	L'évolution du prix de l'assainissement collectif	37
Les stations d'épuration	14	Les indicateurs financiers	38
Les types de stations	15	**6. Partager et communiquer**	**39**
Synoptique	16	Les actions au-delà des frontières	40
Cas particuliers	17	La sensibilisation des scolaires	41
La conformité des ouvrages	18	Les actions de communication	42
3. La gestion durable des boues	**21**	Coordonnées utiles	44
La gestion des boues	22		

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Annexe 1 : Tableaux détaillés / **Annexe 2** : Les indicateurs de performance / **Annexe 3** : Notice d'information de l'Agence de l'Eau relative aux redevances et aides

Préambule

Le Syndicat Rhône Ventoux est un établissement public qui a en charge la collecte, le traitement des eaux usées domestiques provenant des habitations et de certains industriels ainsi que la gestion des déchets de l'epuration, les boues.

Conformément aux textes réglementaires en vigueur, il doit établir et présenter chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service, dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit avant le 30 septembre.

Avant d'être soumis au Comité Syndical, il est examiné par la Commission Consultative des usagers. Il doit ensuite être présenté devant l'assemblée délibérante de chaque collectivité membre du Syndicat et être mis à disposition du public.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

1.
Gérer un service public d'assainissement collectif

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Des enjeux majeurs

Le principal champ d'action d'un service d'assainissement collectif est de collecter et dépolluer les eaux usées. L'efficacité du service impacte :

La salubrité publique	La protection de l'environnement
L'assainissement collectif permet de supprimer les causes d'insalubrité (les eaux usées étant vectrices de maladies et de nuisances) qui peuvent engendrer des problèmes de santé publique.	Le service assainissement collectif est soumis à des règles précises en matière de performances environnementales et les obligations réglementaires se sont largement accrues dans ce domaine. Cela a conduit par exemple à améliorer de manière très significative les performances des stations d'épuration, la recherche des substances dangereuses dans l'eau, le traitement des sous-produits de l'épuration et la réutilisation des eaux usées traitées.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les chiffres clés

111 907 habitants desservis

31 communes adhèrent au service assainissement collectif du Syndicat Rhône Ventoux.

L'assainissement contribue aux objectifs de qualité des milieux aquatiques, de préservation des ressources et des usages sensibles.

44 875 usagers

82

Autorisations de déversement pour effluents non domestiques

630,3 km de réseau

3 930 261 m³ facturés

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Quelques faits marquants

22 mai 2023

En 2023, un **nouveau dispositif de sensibilisation** autour des enjeux de l'assainissement a été lancé sur la commune de Malemort du Comtat.
Encadrés par des guides naturalistes de l'Université populaire du Ventoux, les participants (adultes et enfants) sont invités à partir de la station d'épuration et à observer les différents milieux naturels qui cohabitent ainsi que les espèces qui les peuplent.

Une façon ludique et innovante d'aborder le thème de l'assainissement.

22 juin 2023

La **nouvelle station d'épuration** végétalisée sur lits de plantés de roseaux de **Mormoiron** a été inaugurée le 22 juin 2023.

Cette station d'épuration est simple, économique et écologique puisqu'elle consomme environ 60 % d'énergie de moins qu'une filière mécanisée. En effet, les appareils électromécaniques sont réduits au minimum puisque la circulation d'air s'effectue par une ventilation naturelle.

12 octobre 2023

La **station d'épuration du Mont-Serein** a été inaugurée le 12 octobre 2023.

Avec la station, c'est tout un système d'assainissement qui a été créé avec environ 400 ml de collecteur gravitaire en diamètre 200mm, un poste de relèvement et 200 ml de refoulement en diamètre 75 mm.

Une vingtaine de chalets pourront se raccorder à ce nouvel ouvrage performant.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Le périmètre

Le territoire du Syndicat Rhône Ventoux est situé dans le Département du Vaucluse. Il s'étend des rives du Rhône jusqu'au sommet du Mont-Ventoux. La compétence **assainissement collectif** est exercée par le Syndicat pour les communes représentées sur la carte.

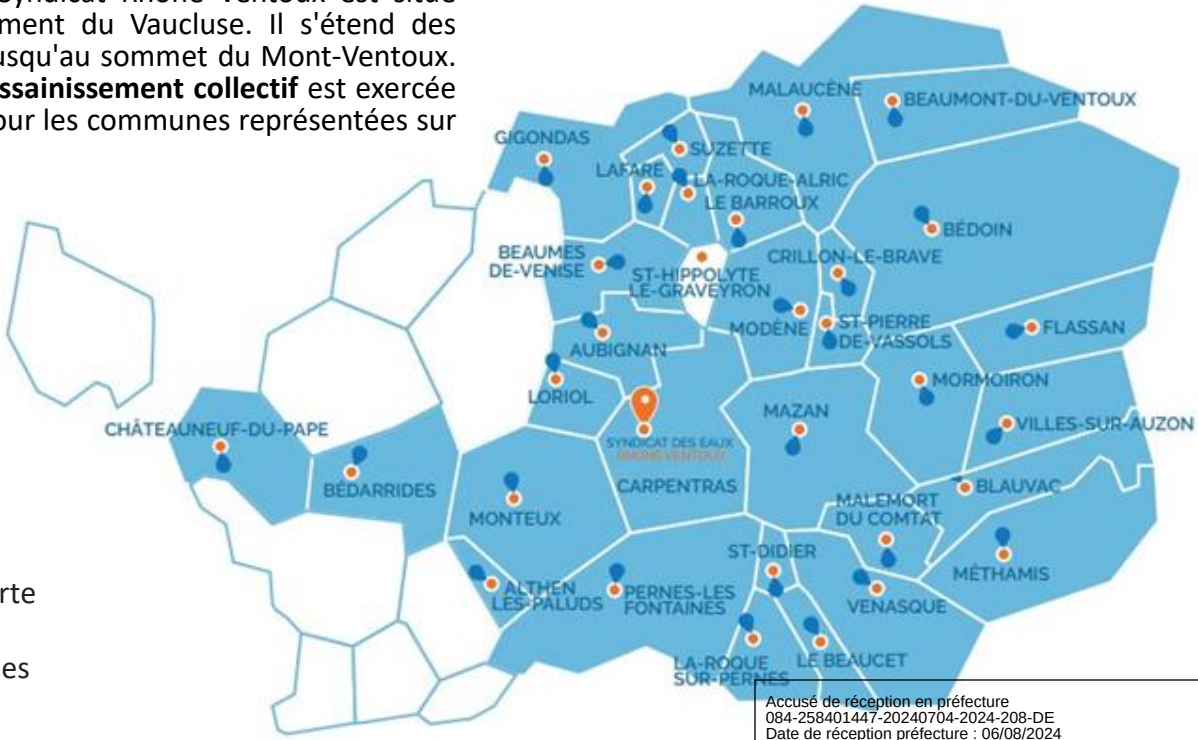

85 %

C'est le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées sur le territoire.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Caractéristiques du service

Le service d'assainissement collectif est un **service public à caractère industriel et commercial**. Il est principalement financé par les redevances payées par les usagers (part assainissement collectif apparaissant sur les factures d'eau potable).

Les élus du Syndicat Rhône Ventoux ont choisi de **déléguer l'exploitation** du service d'assainissement collectif à une société délégataire, SUEZ Eau France, à travers un contrat d'affermage entré en vigueur au 1er Janvier 2022 pour une durée de 10 ans.

L'exploitation de l'ensemble des systemes d'assainissement sous la compétence du Syndicat est maintenant régie par un contrat unique.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les missions

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Qui fait quoi?

SUEZ

Fixe les objectifs du service public, planifie et réalise les investissements (travaux sur les canalisations, les ouvrages).

Choisit le mode de gestion, la politique tarifaire, évalue la performance du service.

Effectue un suivi et un contrôle des actions des différents intervenants (exploitant, maitres d'oeuvre, entreprises...).

Assure la relation avec les usagers (facturation, réalisation des branchements...).

Assure l'entretien et la surveillance des réseaux et des ouvrages ainsi que l'élimination des sous-produits de l'épuration.

Garantit la continuité du service public et le respect des normes de qualité.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-28-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les déversements des usagers non domestiques

L'activité de certains usagers génère des effluents présentant des caractéristiques particulières qui ne permettent pas de les accepter directement dans le réseau public (par exemple: activités agroalimentaires, viticoles). Il convient donc d'encadrer ces déversements pour protéger le système d'assainissement (réseau et STEP) et son fonctionnement.

84

Autorisations de déversement

Les **autorisations de déversement** (acte unilateral signé par le Président) sont régies par le code de la santé publique (art. L 1331-10).
Elles fixent, suivant la nature du réseau à emprunter ou des traitements mis en oeuvre, les caractéristiques que doivent présenter ces eaux usées pour être reçues et peuvent être subordonnées à la participation du l'auteur du déversement aux dépenses d'entretien, d'exploitation entraînées par la réception de ces eaux.
La **convention spéciale de déversement** est un contrat de droit privé signé entre le Syndicat et les entreprises.
Elle résulte d'une négociation et prévoit les modalités juridiques, techniques et financières du déversement sans déroger à des dispositions législatives et réglementaires d'ordre public. Elles fixent également les modalités de communication entre les acteurs en fonctionnement normal et dégradé ainsi que les droits et les devoirs des parties signataires.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

2.
Maintenir un patrimoine performant

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les réseaux de collecte

Les eaux usées domestiques sont d'abord collectées dans les réseaux d'assainissement.

630,3

km de réseau

148

Postes de relevage
sur le territoire du Syndicat.
Ils permettent de "relever" les eaux usées lorsque l'évacuation gravitaire n'est pas possible.

95

C'est **l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées**.

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 100, le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les stations d'épuration

Les eaux usées domestiques sont ensuite acheminées vers une station d'épuration. Elle a pour objet de les dépolluer avant leur rejet dans le milieu naturel.

31

Stations d'épuration

190 600

Équivalents habitants,
C'est la capacité totale des STEP sur le territoire du Syndicat.

5 385 922 m³

C'est le volume traité dans les stations bénéficiant d'instruments de comptage.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024_20-DE
Date de réception préfecture : 05/08/2024

Les types de stations

Il existe différents types de **stations d'épuration** qui dépendent du procédé d'**épuration** principal utilisé et des dispositifs mis en œuvre :

Type de station	Explications	Nombre sur le territoire
Boues activées	Le procédé dit « à boues activées » utilise l'épuration biologique dans le traitement des eaux usées. Cela est permis par le développement de bactéries en suspension dans l'effluent à traiter, on parle de « culture libre ». Ces bactéries sont aérobies, elles consomment de l'oxygène dissous apporté par un système d'aération de l'effluent. Des phases anaérobies (diminution de la concentration en oxygène) peuvent avoir lieu pour le traitement plus poussé de l'azote et du phosphore part d'autres bactéries.	15
Lit bactérien	Ce procédé d'épuration biologique utilise des bactéries aérobies fixées sur un support poreux, on parle de « culture fixée ». La biomasse se développe sur ces supports, l'effluent est dispersé et percole sur les supports de culture. L'aération se fait par ventilation naturelle (effet cheminée).	4
Biodisque	Le procédé consiste à développer une biomasse épuratrice fixée dans des conditions aérobies sur des disques supports maintenus en rotation. Les disques sont immergés sur la moitié de leur surface, la rotation de celui-ci permet d'alterner les phases d'aération quand la surface est à l'air libre et de traitement quand la surface est immergée.	2
Décanteur / Digesteur	Procédé rudimentaire de traitement des eaux usées en anaérobie (absence d'oxygène), les micro-organismes assimilent la pollution en générant de la biomasse et dégagent des gaz (CO_2, méthane). Ce procédé est souvent utilisé comme prétraitement en amont d'un biodisque ou d'un lit bactérien. Ce procédé est de plus en plus utilisé pour le traitement des boues d'épuration (ou de biodéchets). Dans ce cas les gaz issus de cette fermentation sont récupérés pour être valorisés en biogaz.	4
Rhyzofiltres	Le « rhizofiltre » est un procédé épuratoire utilisant des roseaux plantés dans un massif filtrant. Les roseaux développent leur système racinaire dans le massif, ce qui permet d'une part de maintenir un bon drainage dans le massif et d'autre part d'héberger la biomasse qui va épurer les eaux usées épandues en surface du lit filtrant.	6

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les systèmes d'assainissement

Le territoire du Syndicat Rhône Ventoux est composé de plusieurs systèmes d'assainissement, représentés sur la carte ci-dessous :

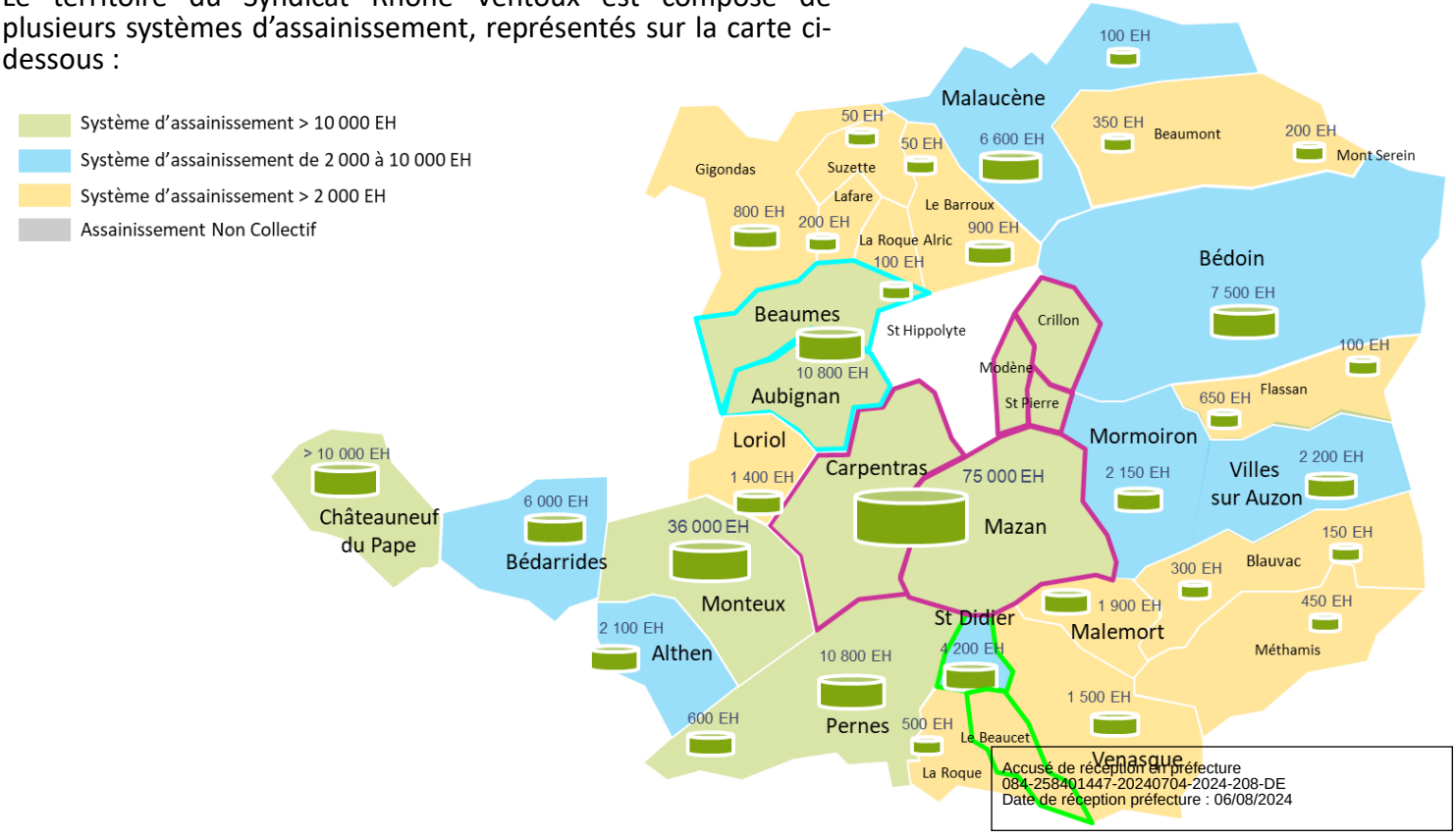

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Cas particuliers

Les systèmes de collecte sont indépendants entre eux à l'exception des cas particuliers indiqués ci-après :

Communes	Explications
Beaumes de Venise et Aubignan	Les effluents collectés sur ces communes sont traités dans une station d'épuration intercommunale dite Aubignan Beaumes, construite en 1996 et située sur la commune d'Aubignan
Crillon le Brave, St Pierre de Vassols, Modène et Mazan	Les effluents de ces communes sont transférés vers la station d'épuration de Carpentras.
Le Beaucet	Les effluents collectés sont transportés par une canalisation de transfert vers la station d'épuration de Saint Didier.
Pernes les Fontaines	Une partie de la commune de Pernes les Fontaines, à savoir le quartier de Saint Philippe est raccordée sur la station d'épuration de Saint Didier.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La conformité des ouvrages

La réglementation impose la mise en place d'un suivi des performances de dépollution des installations (autosurveillance) ainsi que du milieu récepteur dans de nombreux cas. La fréquence et la nature de ces contrôles varient en fonction de la capacité de traitement des stations.

L'autosurveillance permet de mesurer en continu la variation en charge polluante entre l'effluent brut en entrée de station et l'eau traitée rejetée dans le milieu naturel sur la base de plusieurs paramètres de référence de depollution.

331

Bilans réalisés

91,8%

Conformité des équipements d'épuration

12

Non conformités

99,6%

Conformité des performances des équipements d'épuration

12 stations sont sous auto-surveillance. Une mission annuelle de contrôle de l'autosurveillance est réalisée par un bureau d'études extérieur afin de vérifier les mesures données par le délégataire, conformément à la réglementation.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La conformité des ouvrages

9 non-conformités ont été relevées en 2023. Les ouvrages concernés et les raisons de ces non-conformités sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Stations (nb NC)	Explications de la non-conformité
Chateauneuf du Pape (3)	Des dépassements analytiques ont été enregistrés sur la station d'épuration, en septembre 2023, cette situation est liée aux fortes charges polluantes reçues qui ont dépassé la capacité de traitement des ouvrages (effluent viticole)
Flassan (1)	Lors de l'unique bilan d'autosurveillance du 9 mai 2023, un dépassement sur le paramètre MES (43 mg/l pour une norme de rejet à 35 mg/l) a été enregistré en sortie de station, en amont des drains.
Flassan les Gaps (1)	Lors de l'unique bilan d'autosurveillance du 9 mai 2023, des dépassements sur les paramètres DBO5, DCO et MES ont été enregistrés en sortie du décanteur-digesteur, en amont des drains. Il n'est pas possible de connaitre la qualité du rejet au milieu naturel car l'effluent s'infiltre ensuite entièrement.
Lafare (1)	Lors de l'unique bilan d'autosurveillance du 26 avril 2023, un dépassement sur le paramètre NH4 (12 mg/l pour une norme de rejet à 5 mg/l) a été enregistré en sortie de station.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La conformité des ouvrages

Stations	Explications de la non-conformité
Le Barroux Ambrosis (1)	La station apparait comme non-conforme suite aux dépassements des normes de rejet sur les paramètres DBO5 et DCO au cours des bilans d'autosurveillance en date du 3 avril 2023.
Loriol du Comtat (1)	La station apparait comme non-conforme à cause de dépassements mesurés sur l'ensemble des paramètres, lors du bilan d'autosurveillance réalisé le 3 avril 2023. Aucun dysfonctionnement n'avait été observé par l'exploitant du site, nous émettons l'hypothèse que les concentrations polluantes mesurées en sortie de station, sont liées à des départs de MES occasionnés par des à-coups hydrauliques.
STEP Malaucène hameau de Veaux (1)	Lors de l'unique bilan d'autosurveillance du 19 avril 2023, un dépassement sur le paramètre DBO5 (85 mg/l pour une norme de rejet à 35 mg/l) a été enregistré en sortie du décanteur-digesteur, en amont des drains. Il n'est pas possible de connaitre la qualité du rejet au milieu naturel car l'effluent s'infiltre ensuite entièrement.

Sur les stations d'épuration dont la capacité est inférieure à 500 EH soit 30 kg / jour DBO5, un bilan d'autosurveillance n'est réalisé qu'une année sur deux. L'année au cours de laquelle le bilan n'a pas été réalisé est une année pour laquelle la conformité de la station n'a pas été mesurée.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-209-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

3.
La gestion durable des boues

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La gestion des boues

Après le traitement des eaux usées, les stations d'épuration se retrouvent avec des sous-produits ou résidus solides : les boues d'épuration. Au fur et à mesure des traitements réalisés sur les eaux usées au sein de la station d'épuration, quatre sous-produits vont être générés :

1.	**Les refus de dégrillage, piégés en entrée de station**	Issus du traitement mécanique de dégrillage, les refus de grilles sont les déchets les plus grossiers qui sont récupérés en station d'épuration. Ils sont d'origine hétérogène (bouts de bois, conserves, matières plastiques…) et sont généralement éliminés vers une incinération d'ordures ménagères.
2.	**Les sables piégés par les ouvrages spécifiques sous les effluents en entrée de station**	Les sables sont issus du traitement physique de dessablage (séparation liquide/solide par décantation).
3.	**Les graisses**	Les déchets graisseux sont hétérogènes (graisse, huile alimentaires…) et récupérés dans la station d'épuration par des procédés spécifiques.
4.	**Les boues produites à l'issue du traitement biologique et/ou physico-chimique des effluents**	Elles représentent le sous-produit principal des stations d'épuration. Elles sont principalement constituées de particules solides non retenues par les prétraitements en amont de la station d'épuration soit des matières organiques non dégradées, des matières minérales et des micro-organismes.

Accusé de réception préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La gestion des boues

Les boues doivent être déshydratées afin d'en réduire le volume en enlevant l'eau. Puis elles sont soit valorisées en compost, soit utilisées dans une autre station d'épuration ou incinérées si la valorisation n'est pas possible.
En 2021, la commune de CARPENTRAS a été intégrée, ceci explique la forte hausse de la quantité de boues issue des ouvrages d'épuration.

1 752 tMS

C'est la quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en tonne de matière sèche.

100 %

C'est le taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation.

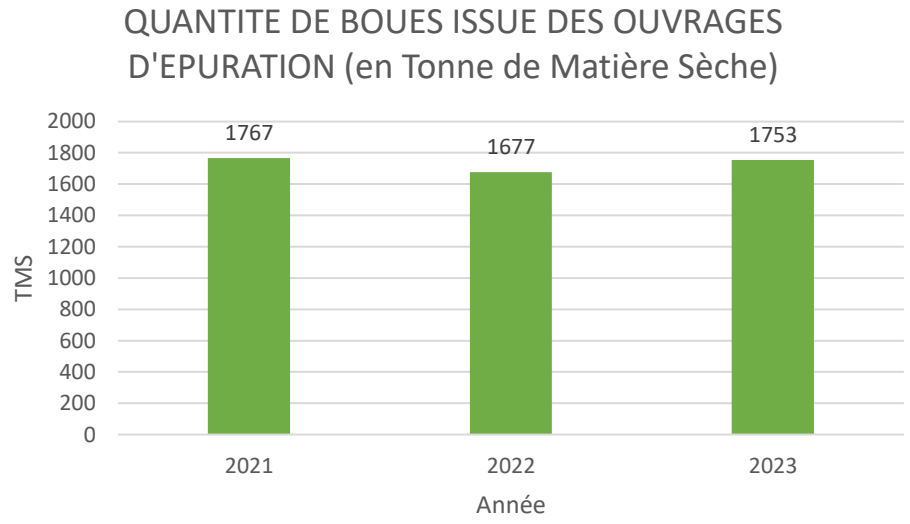

Une partie des boues de certaines stations a dû être traitée par incinération car leur qualité ne permettait pas le traitement en centre de compostage

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 05/08/2024

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

4.
Préserver et investir pour un service durable

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Le curage des réseaux

Le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement nécessite une maintenance constante et des curages tant préventifs que curatifs. Ils consistent à nettoyer le réseau par jet d'eau sous haute pression ou par le passage d'une fusée hydrodynamique. Cela permet de décoller les déchets des parois. Selon le degré d'envasement, les éléments décollés (un mélange de boue, vase et déchets en tout genre) sont dilués dans les effluents ou aspirés par un camion hydrocureur. C'est SUEZ qui est en charge d'effectuer ces opérations.

92 316

C'est le nombre en mètre d'hydrocurage préventif effectué sur le territoire en 2022. L'objectif contractuel est de 41 500 ml/an sur le territoire hors Carpentras et de 15 000 ml/an sur Carpentras.

209

Désobstructions du réseau ont été effectuées (interventions curatives) et **209** interventions sur branchements.

21 points

Du réseau de collecte ont nécessité plus de 2 interventions de désobstructions.

3,6

C'est le nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de reseau.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-203-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La traque des eaux claires parasites

Les eaux claires parasites sont des eaux issues des pluies, des canaux d'irrigation ou des nappes phréatiques qui se retrouvent dans les réseaux d'eaux usées alors qu'ils ne sont pas conçus pour les recevoir.

604

Nombre de non-conformités identifiées dans le domaine privé

122

Nombre de mises en conformité réalisées dans le domaine privé

Limiter les intrusions d'eaux claires parasites permet de restreindre les rejets directs et donc les pollutions du milieu naturel, de moins solliciter les pompages (donc la consommation électrique) et d'optimiser le traitement et l'épuration des eaux usées. C'est absolument nécessaire pour préserver la qualité de l'eau et respecter l'environnement.

Comment lutter contre les eaux claires parasites?

- **Renouveler les réseaux les plus vétustes** pour éviter que ces eaux claires s'infiltrent dans les canalisations à cause notamment des fissures ou des casses.
- **Mener des investigations sur le terrain** grâce notamment à des passages caméra et des tests à la fumée non toxiques. Ils permettent de mettre en évidence les endroits où s'introduisent les eaux claires parasites pour pouvoir ensuite mieux les éradiquer.
- **Vérifier la conformité des branchements des particuliers** en s'assurant de leur étanchéité et de la bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales en partie privative. S'assurer par exemple que l'eau s'écoulant des gouttières ou que les vidanges des piscines ne sont pas raccordées au branchement d'eaux usées.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les investissements

5,39

C'est le linéaire en km de canalisations d'assainissement collectif renouvelées en 2023

1,11 %

C'est le taux de renouvellement en 2023. Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

6 640 024 €

C'est le montant investi en études et en travaux pour le service assainissement collectif

999 698 €

C'est le montant des subventions reçues par l'Agence de l'Eau, le Conseil Regional et l'ADEME pour financer ces études et travaux

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les principales réalisations de 2023

Monteux - renouvellement des réseaux de collecte rue Hortensia, avenue Gladenbach et place du Marché

Il a été préconisé dans le programme de travaux du schéma directeur d'assainissement de 2017 de la commune de Monteux, le renouvellement du réseau public d'eaux usées sous les emprises de l'avenue Gladenbach, rue Hortensia et place du Marché qui présente un état structurel dégradé avec de nombreuses perforations et casses engendrant des pénétrations importantes d'eaux claires parasites.

Montant HT operation (payé en 2023)

850 397 €

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les principales réalisations de 2023

CARPENTRAS – Avenue du Mont Ventoux Rond point du Maquis

Le rond point du Maquis est un nœud important du réseau de collecte. Afin de soulager l'exutoire sur l'avenue Jean Moulin, le réseau sous l'emprise du rond point a été renouvelé en créant un nouvel exutoire en attente vers l'avenue du Mont Ventoux.
Ces travaux ont été engagés en urgence afin d'être réalisés avant la réfection des enrobés par le conseil départemental sur l'emprise du rond point et la route de Mazan.

Montant HT operation
(payé en 2023)

665 013 €

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les principaux projets de 2024

Construction d'une nouvelle STEP à la Roque sur Pernes

Montant HT opération

624 000 €

La station de la Roque sur Pernes date de 1974. Il s'avère nécessaire, afin de répondre aux évolutions démographiques futures ainsi qu'aux contraintes environnementales en perpétuelle évolution, de la renouveler. La capacité de cette nouvelle station sera de 500 équivalents habitants.

CARPENTRAS – Renouvellement du réseau structurant de collecte – Collège Daudet, Abattoir, Rue Marie Thérèse Chalon

Montant HT opération

1 320 000 €

Un réseau de collecte structurant en DN 400mm reliant le bas de l'avenue JH Fabre au bas de l'avenue MT Chalon est fortement dégradé et s'effondre par endroit. Ce réseau suit un tracé principalement situé en domaine privé et traverse entre autre le stade du collège A.Daudet, des ensembles résidentiels privés et le site des anciens abattoirs. Son renouvellement est en cours d'étude.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les principaux projets de 2024

CARPENTRAS - Requalification de l'avenue du Mont Ventoux et Place de Verdun – Réhabilitation du réseau

Montant opération

1 200 000 €

Le Syndicat et la commune de Carpentras ont engagé une consultation de maitrise d'œuvre commune afin de procéder au réaménagement des voiries et au renouvellement de l'ensemble des réseaux enterrés sur l'avenue du Mont Ventoux, entre la place de Verdun et le rond point du Maquis.
Les travaux devraient démarrer fin 2024

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

5.
Assurer un service de qualité au coût le plus juste

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les volumes facturés

Les volumes facturés en assainissement collectif sont issus principalement des comptages du service de l'eau potable. Ils ne concernent que les usagers raccordés au réseau d'assainissement.

44 875

usagers

3 930 261 m³

facturés

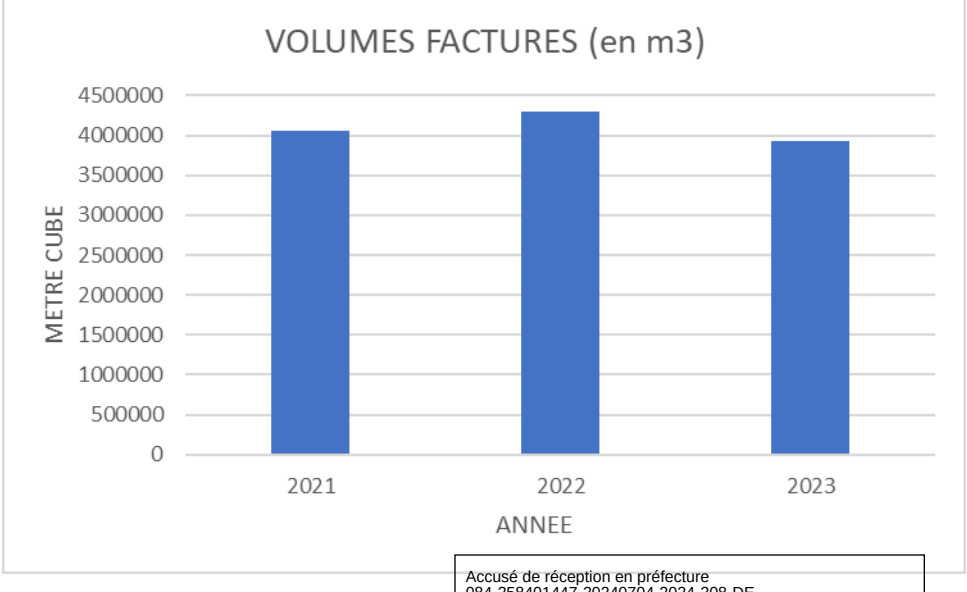

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Le prix de l'eau

L'exploitation du service ayant été déléguée, la tarification de la vente d'assainissement collectif se décompose en 3 parts : celle du Syndicat Rhône Ventoux, celle de l'exploitant (SUEZ) et celle perçue pour le compte des organismes publics.

LA PART DU SYNDICAT

Elle permet de financer les investissements nécessaires au renouvellement et à la réhabilitation des canalisations ou encore la création ou réfection de postes de relevage et de stations d'épuration.

Elle se décompose en part fixe (abonnement) et en part proportionnelle en fonction du volume consommé.

LA PART DU DELEGATAIRE

Les conditions financières sont définies dans le cadre du contrat de délégation de service public. Les tarifs applicables sont révisés 2 fois par an, au 1er janvier et au 1er juillet suivant une formule d'actualisation contractuelle.

Elle se décompose également en part fixe et en part proportionnelle.

LES ORGANISMES PUBLICS

Outre la TVA collectée et reversée à l'Etat, une part est également perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau.

Fixée annuellement, cette contribution à l'Agence de l'Eau sert à financer ou subventionner divers travaux de mise en conformité et d'[illegible] aidant les collectivités.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La facture type 120 m³

TERRITOIRE SYNDICAL AU 01/01/2023 – Délibération n°35 du 29 juin 2017 (part syndicale et part délégataire) (hors Carpentras)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	Quantité ou m³	Prix unitaire 2023	Prix unitaire 2024	Montant 2023	Montant 2024	Evolution N/N-1
Part du délégataire						
Abonnement annuel	*2*	20.95	22,27	41.90	44,54	6,30%
Consommation	120	1.1740	1,280	140.88	149,76	6,30%
Part collectivité						
Abonnement annuel	2	14.80	14.80	29.60	29.60	0%
Consommation de 0 à 1 000 m³	120	1.615	1.615	193.80	193.80	0%
Organismes publics						
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0.16	0,16	19.20	19.20	0%
Sous-total hors TVA en €				**417.10**	**436,90**	**2,71%**
TVA à 10 %				41.71	43,69	
TOTAL 120m³ en € TTC				**458.81**	**480.59**	**2,71%**
Soit le m3 en € TTC				3.82	4,00	

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

La facture type 120 m³

CARPENTRAS AU 01/01/2023 – Délibération du 17 décembre 2020

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	Quantité ou m³	Prix unitaire 2023	Prix unitaire 2024	Montant 2023	Montant 2024	Evolution N / N-1
Part du délégataire						
Abonnement annuel	*2*	20.95	22,27	41.90	44,54	6,30%
Consommation	120	1.1740	1,280	140.88	149,76	6,30%
Part collectivité						
Abonnement annuel	2	7,50	7,50	15,00	15,00	0,00%
Consommation de 0 à 1 000 m³	120	1,00	1,20	120,00	144,00	20,00%
Organismes publics						
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	0.16	19,20	19,20	0,00%
Sous-total hors TVA en €				**336,98**	**372,50**	**10,54%**
TVA à 10 %				33,70	37,25	10,54%
TOTAL 120m³ en € TTC				**370,68**	**409,75**	**10,54%**
Soit le m3 en € TTC				3,09	3,41	10,54%

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

L'évolution du prix de l'assainissement collectif

3,5 %

C'est le taux d'impayés sur les factures assainissement de l'année précédente

50 279,77 HT

C'est le montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité

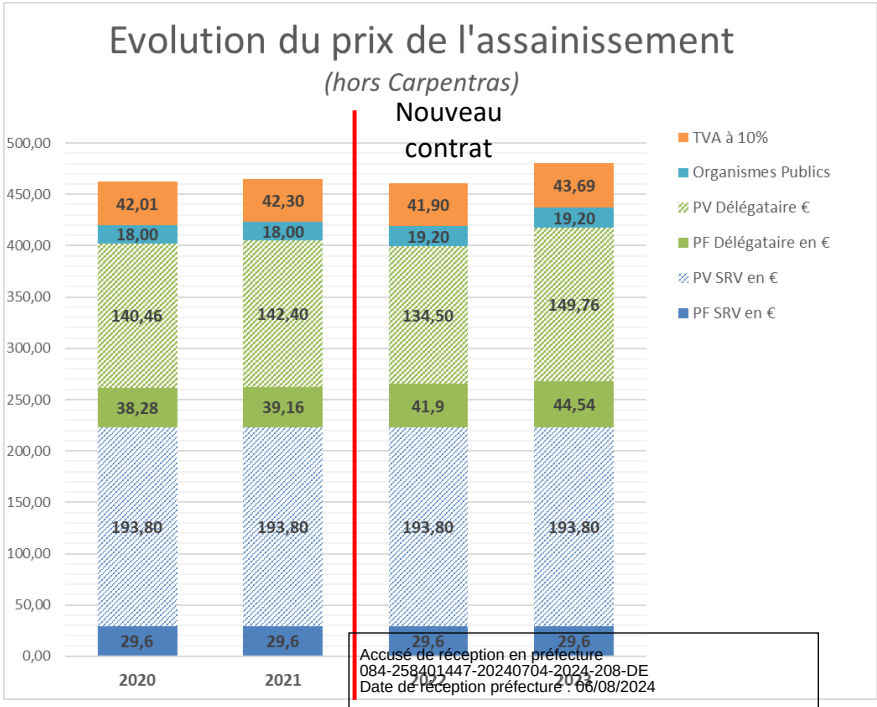

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les indicateurs financiers

6 957 921 €

C'est le montant des recettes provenant des redevances assainissement collectif.

3 227 951,52 €

C'est le montant des amortissements réalisés

9,73 ans

C'est la **durée d'extinction de la dette**. Il donne la durée théorique pour rembourser la dette si le Syndicat affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

Etat de la dette

Encours de la dette au 31/12/2023		**49 182 907,43€**
Annuités payées en 2023		**5 416 252 €**
Dont :	Intérêts :	1 903 951,24€
	Capital :	3 512 301,01€

Accusé de réception en préfecture
084-218401447-20240704-2024-503-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

6.
Partager et communiquer

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les actions au-delà des frontières

Agua Para La Vida Nicaragua

Grâce au 1% solidarité, institué par la loi Oudin-Santini du 9 février 2005, le Syndicat Rhône Ventoux participe à des actions de solidarité internationale pour améliorer l'accès à l'assainissement dans les pays en voie de développement.

La 3ème phase du projet menée en collaboration avec l'ONG Agua para la Vida a consisté à construire des latrines à double fosse ventilées pour la communauté El Carmen La Esperanza (Nicaragua).

Ces équipements changent considérablement le quotidien des habitants en réduisant l'incidence des maladies et en préservant davantage l'environnement.

Projet 2023

50
Familles impliquées dans le projet

250
Bénéficiaires

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 05/08/2024

La sensibilisation des scolaires

La sensibilisation des enfants aux enjeux de l'assainissement est un axe important de l'action du Syndicat.

CARPENTRAS Capitale du Comtat Venaissin

SUEZ

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT VAUCLUSE

La Naturoptère

En 2023, **10 classes de Carpentras** ont participé au **programme pédagogique** sur les thèmes de la gestion de l'eau potable, des eaux usées et la protection des milieux aquatiques.

12 janvier 2023 : visite de la STEP de Carpentras

27 juin 2023 : Présentation du projet aux élèves

La classe de CE2, CM1, CM2 de La ROQUE SUR PERNES poursuit son **projet pédagogique** avec le Syndicat Rhône Ventoux en suivant la réalisation de la **nouvelle station d'épuration du village, de la phase projet jusqu'à son aboutissement**.

Nouveauté 2023

Le **sentier de la biodiversité** à Malemort du Comtat (*voir page 7*) a permis à deux classes de la commune de découvrir de manière ludique et pédagogique la faune et la flore qui entourent la station d'épuration et de faire le lien entre assainissement et environnement de manière inédite.

Accusé de réception en préfecture
084-258401417-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Les actions de communication

Tout au long de l'année, le Syndicat Rhône Ventoux met à jour et réalise des supports de communication pour informer les usagers des actions menées.

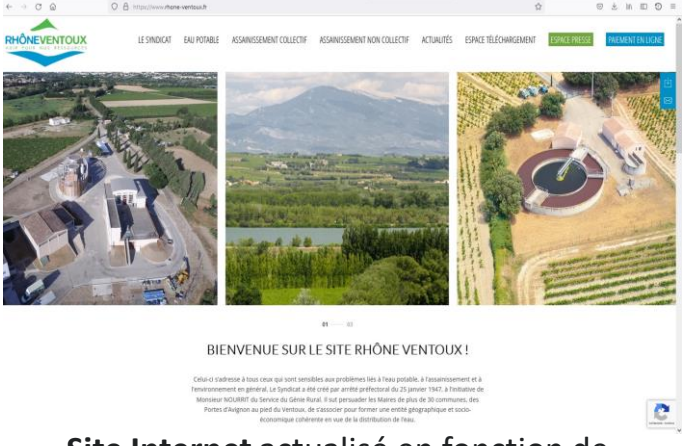

Site Internet actualisé en fonction de l'actualité du Syndicat :
www.rhone-ventoux.fr

Distribution de la **Lettre Recto Verso** à l'ensemble des abonnés avec l'envoi des factures et remise d'exemplaires dans chaque Mairie

11 films réalisés en 2023 pour présenter les actions relatives à l'assainissement collectif

Retrouvez-les sur :
https://www.youtube.com/@SyndicatRhoneVentoux/videos

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024208-DE
Date de réception préfecture : 04/08/2024

Les actions de communication

BIENVENUE

LETTRE DE BIENVENUE
EDITION 2023

DANS VOTRE SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Edito

Vous venez de souscrire un abonnement à votre service public de l'eau et nous vous souhaitons la bienvenue.
La gestion de l'eau et de l'assainissement, indispensable à la vie et à la santé, est au cœur des priorités actuelles. C'est d'autant plus vrai avec les épisodes de sécheresse qui s'intensifient sur notre territoire et la question prépondérante de la préservation des ressources en eau.
Le Syndicat Rhône Ventoux, acteur public de l'eau et l'entreprise SUEZ, à qui nous avons confié l'exploitation du service, partagent quotidiennement leur expérience et leur expertise pour assurer un service de proximité durable et réactif aux usagers de notre territoire.
Parce que nous souhaitons partager avec vous nos engagements, nous pensons qu'il est important de faire tomber les a priori qui peuvent circuler autour de l'eau, et cette lettre vous aidera à démêler le vrai du faux.
Elle est accompagnée d'informations clés et de documents qui répondront à vos questions sur votre nouvel abonnement.
Vous pourrez également retrouver toute l'actualité du Syndicat Rhône Ventoux sur notre site www.rhone-ventoux.fr.

Jérôme BOULETIN,
Président du
Syndicat Rhône Ventoux

Halte aux idées reçues !

Démêlez le vrai du faux dans les idées qui circulent autour de l'eau

L'eau du robinet vient de la station d'épuration. FAUX
Eh bien non ce n'est pas encore le cas ! L'eau de votre robinet vient du milieu naturel. Et avant d'arriver à votre robinet, elle doit être traitée dans des usines de potabilisation pour être rendue propre à la consommation, car à l'état naturel, elle peut contenir des éléments néfastes pour votre santé.
Après son utilisation, l'eau dite usée est acheminée vers une station d'épuration pour y être nettoyée, avant d'être rendue au milieu naturel.

L'eau de mon robinet vient d'à côté de chez moi. VRAI
L'eau est une ressource locale. 76 % de l'eau du territoire Rhône Ventoux provient de la nappe alluviale du Rhône. Le Syndicat compte également d'autres ressources comme par exemple la nappe du Miocène et la nappe des Sables Blancs. La principale usine de production d'eau potable se trouve à Sorgues.
Selon où vous habitez, l'eau peut parcourir plusieurs kilomètres avant d'arriver à votre robinet. Au total, 1 750 km de canalisations sont nécessaires pour alimenter en eau les 37 communes du territoire, d'où l'importance d'entretenir ou de renouveler les installations qui acheminent l'eau à tous les robinets.

L'eau du robinet n'est pas contrôlée, il vaut mieux boire l'eau en bouteille. FAUX
Avec près de 70 mesures de qualité déterminées par l'Union européenne en fonction des recommandations de l'Organisation mon- diale de la santé (OMS), l'eau du robinet fait partie des aliments le plus contrôlés en France. Captages, stations de traitement, réseaux de distribution, robinet de l'utilisateur, votre eau est surveillée à toutes ces étapes.
Qui contrôle ? L'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre de son programme de surveillance sanitaire et les équipes de SUEZ dans le cadre de leur autosurveillance.
Que contrôle-t-on? Les qualités physiques, chimiques et bactériologiques de l'eau. En moyenne, tous les ans, 500 analyses sont réalisées sur l'eau du Syndicat Rhône Ventoux.

RHÔNEVENTOUX AGIR POUR NOS RESSOURCES

SUEZ

Halte aux idées reçues sur l'eau !

De nombreuses fausses informations ou contre-vérités persistent à propos de l'eau et sa gestion. De sa provenance à son utilisation, en passant par son goût, les a priori ne manquent pas.
Faisons ensemble le point sur les idées qui circulent autour de l'eau !

1. L'eau du robinet vient de la station d'épuration. FAUX

Eh bien non, ce n'est pas encore le cas ! L'eau de votre robinet vient du milieu naturel. Et avant d'arriver à votre robinet, elle doit être traitée dans des usines de potabilisation pour être rendue propre à la consommation, car à l'état naturel, elle peut contenir des éléments néfastes pour votre santé. Après son utilisation, l'eau dite « usée » est acheminée vers une station d'épuration pour y être nettoyée, avant d'être rendue à la nature.

2. L'eau de mon robinet vient d'à côté de chez moi. VRAI

L'eau est une ressource locale. 76 % de l'eau du territoire Rhône Ventoux provient de la nappe alluviale du Rhône. Le Syndicat compte également d'autres ressources comme par exemple la nappe du Miocène et la nappe des Sables Blancs. La principale usine de production d'eau potable se trouve à Sorgues. Selon où vous habitez, l'eau peut parcourir plusieurs kilomètres avant d'arriver à votre robinet. Au total, 1 750 km de canalisations sont nécessaires pour alimenter en eau les 37 communes du territoire, d'où l'importance d'entretenir ou de renouveler les installations qui acheminent l'eau à tous les robinets.

3. L'eau du robinet n'est pas contrôlée, il vaut mieux boire l'eau en bouteille. FAUX

Avec près de 70 mesures de qualité déterminées par l'Union européenne en fonction des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'eau du robinet fait partie des aliments le plus contrôlés en France. Captages, stations de traitement, réseaux de distribution, robinet de l'utilisateur, votre eau est surveillée à toutes ces étapes.

A compter de la fin d'année 2023, une nouvelle **lettre de bienvenue** a été adressée à tous les nouveaux usagers du service public de l'eau et de l'assainissement collectif en leur proposant de faire tomber les a priori qui peuvent circuler autour de l'eau, et les aider à démêler le vrai du faux.

Un **email** sur ce thème a également été envoyé à l'ensemble des usagers.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024

Coordonnées utiles

Syndicat Rhône Ventoux

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Adresse

595 chemin de
l'hippodrome
CS 10022
84201 CARPENTRAS CEDEX

Téléphone

04.90.60.81.81

Internet

www.rhone-ventoux.fr
contact@rhone-ventoux.fr

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20240704-2024-208-DE
Date de réception préfecture : 06/08/2024